

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20190312.7	<u>Séance du 12 mars 2019 à 18h30</u> L'an deux-mille-dix-neuf du mois de mars le douze mars le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 13 mars 2019, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 5 mars 2019 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ADAPEI DU DOUBS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'Adapei du Doubs – Section locale Pays de Montbéliard – 2, rue Vivaldi – 25200 MONTBELIARD, a sollicité la Commune de Seloncourt pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la participation aux jeux mondiaux « Special Olympics » qui se tiendront à Abu Dhabi du 08 au 22 mars 2019 de Mademoiselle Camille BARREAU, domiciliée 4, rue Maurice Ravel à Seloncourt.

Special Olympics France sera représenté par une délégation de 121 sportifs. Cet événement se fera avec la présence de deux nageuses du Pays de Montbéliard sur les six nageurs que comprend l'équipe de France, dont Mademoiselle Camille BARREAU, sélectionnée pour cette discipline.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention d'un montant de 500 € pour la mise en œuvre de cet événement.

La Commission Finances, réunie le 21 février 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Adapei du Doubs d'un montant de 500 € dans le cadre de la participation de Mademoiselle Camille BARREAU à l'événement sus-cité ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2019.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 12 mars 2019

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER